

Thème : DF plié sur coffre, amarrage ou sur catway

QUESTION A TOUS

De Claude Mabille, 30/05/21, 19H44

Bonjour à tous

Je suis toujours à la recherche d'une place pour mon DF en Baie de Quiberon. Actuellement je suis sur un mouillage très exposé au sud et les embarquements et débarquements sont difficiles dès que le vent ou la mer viennent de cette direction

Le port d'Arzal pourrait me proposer une place sur coffre à condition que les flotteurs soient repliés. Je ne sais pas encore si mon DF sera libre de tourner autour de sa bouée ou si il sera sur embosser.

L'avantage de ce port est qu'il est situé derrière le barrage d'Arzal donc dans un plan d'eau bien abrité des vagues et de la houle venant de l'océan. De plus il y a un service de rade. Son inconvénient est que l'on ne peut sortir ou entrer qu'à des horaires précis dans la journée en fonction de la marée

Il me semble avoir lu qu'un DF flotteurs repliés peut supporter un vent de force 9 sans se coucher. Dans mon cas il y aura le lazy bag et le GE enroulé donc un peu plus de fardage.

Quelqu'un a-t-il l'expérience d'avoir laissé son DF bras replié sur bouée ou sinon qu'en pensez-vous d'une manière générale

Amicalement

Claude Mabille

Atria 3

REPONSES

Thierry D'Allard , 30/05/21, 22H29

Bonsoir

En tout cas ne pas le laisser replier au port .... mon Df25 en a fait les frais

Les Embiez il y à deux ans



Claude Mabille, 30/05/21, 22H29

Comment c'est arrivé?

Thierry D'Allard , 30/05/21, 22H45

Je n'étais pas sur place mais en gros un vent violent à suffi à le coucher

Les bras étaient repliés aux 3/4

Le vent était orienté au 3/4 arrière

Eric Baizeau, 30/05/21, 23H29

Bonsoir Claude,

Nos Df ne sont pas prévus pour être repliés au mouillage.

Par contre à quai, la majorité le sont sans aucun soucis depuis des années.

Une explication possible pour le bateau de Thierry : son amarrage sur pendilles et non à un catway ou un quai.

Les mails sont copiés/collés tel quel, les fautes d'orthographe et de syntaxe se sont pas corrigées, seule la mise en page a été revue....

Autre question : quelle était la force du vent ce jour là.

Le manuel spécifie qu'au delà de 40 kts, il faut frapper une drisse à quai.

Il serait intéressant de demander à Quorning si il y a une limitation plus restrictive selon le type d'amarrage.

Cordialement

Éric Baizeau

Df920R Ngalawa

**Claude Mabile, 31/05/21, 23H02**

Bonsoir

Je comprend mieux pourquoi le Directeur du port de Locmiquelic ne veut pas de DH amarré sur catway. Il m'avait parlé d'un DF dont le flotteur était passé sous le catway.

Sur le coup je ne voyais pas comment mais peut-être qu'une très grosse rafale a couché partiellement le DF et le flotteur est passé sous le catway

Amicalement

Claude ATRIA 3

**Gèrôme Cresp, 31/05/21, 23H46**

Salut.

Pendant mon séjour à Golfe Juan, la capitainerie a fait poser un dispositif qui descend sous le ponton d'accueil, avec amortisseurs. Quelques dizaines de minutes et quelques euros.

La capitainerie de Locmiquelic devrait se renseigner. Sauf si elle a un poil dans la main.

Bien à vous

**Marc Schreiner, 01/06/21, 00H04**

J'ai pris 55nds de Mistral en latéral à Saint Raphaël, heureusement j'étais à bord et j'ai pu sécuriser avec des drisses

**Emmanuel Hedde, 01/06/21, 09H15**

Bonjour,

N'oublions pas qu'au-delà d'une certaine force vent les catways ne sont pas forcément à l'abri de tout accident même pour les monos, en particulier pour les dériveurs. Nous avons tous vu des photos qui parlent d'elles mêmes. Il y a quelques années, lors d'un échange avec le patron de Sainte Marine, il m'a dit qu'il déconseillait l'hivernage sur ses catways, conseillant l'amarrage dans l'Odet sur bouées.....

Bonne journée

Emmanuel Hedde

06 58 31 43 18

**Patrick Dupuy, 01/06/21, 10H48**

Salut Claude,

Je pense que le premier critère à considérer est la protection de la mer et du clapot. L'eau fait plus bouger le bateau que le vent ...

Il n'y a pas besoin de beaucoup de fetch pour lever un clapot dangereux (souvenir de Poros, où j'avais essuyé 80 noeuds, histoire racontée dans un mail il y a 3 ou 4 ans ...)

Ste Marine n'est pas protégé, Locmiquelic non plus. Pas étonnant qu'ils déconseillent de laisser le bateau pour une longue période sans surveillance. J'imagine que monocoque ou multicoque, cela doit être pareil. Dans ce cas, un quai en dur ne sera d'aucun secours, voire encore plus dangereux (cf Poros encore ...), le mieux sera le corps mort (s'il a été vérifié récemment :-)).

Par contre un catway dans un « vrai » port, bien protégé de la mer, je ne pense pas qu'il y ait de problème, même replié, en dehors des phénomènes extrêmes.

Sans les voiles, qu'il est de toutes façons préférable de stocker au sec pour une longue durée, notamment l'hiver, le fardage est sérieusement réduit.

Et pour les phénomènes extrêmes, il ne reste que le hangar ...

Dans ton cas, je ne connais pas Arzal, mais si la place sur le plan d'eau est limitée au point de te forcer à replier, le seul risque devrait être le vent. Je demanderais la largeur maxi que tu peux utiliser car si tu peux le laisser replié à moitié (en équilibrant les deux côtés), ça devrait suffire, quitte à retirer les voiles pour une longue absence (évidemment, il faut accès à un quai pendant une heure ou deux pour débarquer les voiles - je ne me vois pas stocker la GV dans la cabine :-))

Patrick

**Jean Dumazy, 01/06/21, 11H00**

bonjour à tous,

pour ne pas avoir à retirer les voiles sauf l'hiver, il suffit de laisser filer les lazy jacks et de poser la bôme sur le pont,

je pense que ça réduit considérablement le fardage.

Il faut faire une demande à la Trinité, une place embossée ou à l'évitement sera peut-être disponible ... et tu feras croître la communauté de la rivière de Crach et de la baie de Quiberon ;-)

Dans les 2 cas, le tri peut rester déplié et on paie à la longueur.

Je suis moi-même embossé et à part vent fort latéral avec la bonne technique, on y arrive.

Dans le genre déplié et en Morbihan, il y a aussi l'île aux moines, Arradon, etc ... avec la contrainte de la marée pour sortir du golfe (à échanger avec la contrainte de l'écluse pour Arzal).

Il faut voir aussi dans les ports à sec avec cale, en effet, une fois replié nos trimarans se sortent de l'eau comme un monocoque (une espèce de remorque à vérins)

A+

Jean

**Christophe Dupont-Huin, 01/06/21, 11H08**

Bonjour,

Pour ma part, je ne laisserai pas Tsunami DF920C replié à un corps mort, même à moitié.

Je ne le replie que pour l'hivernage à terre.

Il est à l'île aux moines et est plutôt bien abrité notamment des coups de Sud, Sud-Ouest.

Pour l'hivernage, il va être chez Multi Nautique à Nivillac.

Bonne journée Christophe DUPONT-HUIN

06 81 09 03 82

**Patrick Alain-Launay, 01/06/21, 12H34**

Bonjour à tous. Mon bateau est amarré sur catway en Bretagne nord Aber wrach' et ça souffle. Dès que le vent monte au dessus de 39 nœuds j'amarré le drisse de spi sur un taquet du ponton opposé au vent bien sur. Le bateau ne bouge pas. C'est une recommandation de Quorning et ça marche.

A bientôt

Patrick Allain-Launay oiseau de feu df 920

**De Eric Malot, 01/06/21, 18H28**

Mon challenge 30 avait chaviré 3 x dans le port se saint jean cap ferrat

Toujours du fait de rafales de mistral.